

Décision n° 2014/06 -14
relative à l'attribution du label EUR – ACE Master
à un diplôme de
l'établissement « Arts, sciences & technology University in
Lebanon (AUL) »

Objet :

Dossier G : Demande d'habilitation à délivrer le label EUR-ACE

- Vu la demande présentée par l'établissement « Arts, sciences & technology University of Lebanon (AUL) »
- Vu l'avis n°2014/01/08,
- Vu la requête présentée par le président de l'université auprès du président de la CTI et acceptée par le bureau,
- Vu le complément de dossier envoyé par l'université,
- Vu le rapport établi par Alain JENEVEAU (rapporteur principal) et présenté en réunion plénière de la CTI le 12 juin 2014,

La Commission des Titres d'Ingénieur a adopté la présente décision :

Présentation générale

L'établissement « Arts, sciences & technology University in Lebanon (AUL)», est une université privée du Liban, sans but lucratif et à caractère non confessionnel, créée en août 2000 qui accueille 7725 étudiants. Elle comporte 3 facultés :

- La faculté des lettres et sciences humaines (Arts and humanities)
- La faculté de gestion (Business administration)
- La faculté des sciences et beaux-arts (Sciences and fine arts)

L'université est localisée sur 5 sites au Liban, le site principal se situant à Beyrouth.

Le Master "Computer and communications engineering" (CCE)

Le master CCE a été ouvert en 2003 après la mise en place du bachelor CCE en 2000. Il vise à former des diplômés en ingénierie dans le domaine des technologies de l'information.

Le master fonctionne selon les normes américaines : son obtention est liée à l'acquisition de 48 crédits avec un Grade Point Average (GPA) au moins égal à 3. Il intègre un stage de 12 semaines en entreprise et une thèse de master sur le dernier semestre qui peut avoir une orientation recherche ou professionnelle. A noter que dans le cadre du bachelor CCE un premier stage en entreprise de 12 semaines est obligatoire.

Le master CCE est adossé à un laboratoire de recherche créé en 2009, le « Centre de recherche en technologie de l'information et de la communication ». Ce laboratoire accueille 7 doctorants qui sont en co-encadrement de thèse avec des équipes de recherche en France dont certaines en école d'ingénieurs (Telecom Bretagne, ENSTA Bretagne, ENI Brest).

En 2012-2013, ce master accueillait 219 étudiants sur les 2 années de formation.

Analyse du document complémentaire remis à la CTI qui vient compléter le dossier sanctionné par l'avis n°2014/01/08 qui reste valable tout en étant complété par la présente décision.

Le document comporte 3 parties :

- La première concerne les métiers visés. Ces métiers ainsi que le référentiel de compétences nécessaires à leur exercice ont été établis en relation avec l'organisme de gestion et d'exploitation de l'ex Radio Orient (OGERO), organisme d'Etat leader du secteur des télécommunications au Liban. Les parties prenantes de la faculté des sciences et beaux-arts ont également été consultées : enseignants chercheurs, anciens élèves, étudiants ainsi que le Département orientation professionnelle de la faculté. Ainsi 12 métiers des secteurs informatiques et télécoms sont définis.
- La seconde partie de ce document énumère la liste des compétences au nombre de 44 et une matrice indique les enseignements qui participent à l'acquisition de ces compétences. Dans la mesure où l'obtention du master nécessite l'acquisition de 48 crédits, il n'a été tenu compte dans le domaine des enseignements scientifiques et techniques (29 crédits) que des cours obligatoires.

A l'inverse, alors que 6 crédits doivent être obtenus dans la catégorie « Business elective courses » par le choix de 2 cours proposés sur 6, la matrice prend en compte les compétences obtenues par le suivi de ces 6 cours. Même si certaines de ces compétences peuvent être acquises via le stage en entreprise ou la thèse de master, il peut en fonction du choix effectué parmi ces 6 business courses subsister des lacunes dans les compétences du futur diplômé en particulier dans le domaine de la conduite de projet (élément déjà mentionné dans le rapport sur la demande d'admission par l'Etat sanctionné par l'avis n°2014/01/08).

Le doyen de la Faculté des sciences de l'Université des arts, sciences et technologie du Liban affirme toutefois que 85% des diplômés suivent le cours de conduite de projet.

S'agissant d'une formation en ingénierie, la CTI estime que l'enseignement de conduite de projet doit être obligatoire.

- Enfin dans la troisième partie du document transmis, pour chaque enseignement, sont indiqués les objectifs du cours ainsi que les acquis de l'apprentissage. De la même façon les objectifs et les acquis de l'apprentissage du stage en entreprise et de la thèse de master sont identifiés.

En conséquence,

considérant que les compléments d'informations fournis permettent d'établir l'adéquation de cette formation avec le référentiel EUR-ACE,

la commission des titres d'ingénieur décide d'attribuer **pour une durée de 3 ans**, à compter du 1^{er} septembre 2014, le label européen pour les formations d'ingénieur **EUR – ACE Master** au titre suivant :

Master of science « Computer and communication engineering » de l'établissement « Arts, sciences & technology University in Lebanon (AUL) ».

Cette décision s'accompagne des recommandations suivantes

Recommandations principales :

- Rendre obligatoire l'enseignement de conduite de projet.
- Continuer à lier étroitement le référentiel de compétences de la formation et la définition précise des métiers visés et de leur évolution éventuelle.
- Dans la pédagogie mise en œuvre, tenir compte du lien qui a été établi entre chaque unité d'enseignement et les learning outcomes attendus « in fine ».

Autres recommandations :

- Développer les activités de recherche.
- Développer les relations avec les entreprises, et plus généralement avec le monde socio économique, si possible en les contractualisant.
- Développer les collaborations internationales
- Mettre en place un observatoire de l'emploi dont une des missions pourrait être le suivi des carrières des diplômés.

Délibéré en séance plénière à Paris, le 12 juin 2014

Approuvé en séance plénière à Paris, le 8 juillet 2014

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'L. Mahieu', with a stylized flourish at the end.

Le président
Laurent MAHIEU